

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2019 DAC 700 Subvention (8.000 euros) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Le Fil de Soie dans le cadre des actions culturelles dans les Quartiers Populaires des 14^e et 20^e arrondissements.

PROJET DE DELIBERATION**EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Au titre des projets culturels élaborés dans les Quartiers Populaires, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à l'association Le Fil de soie présentant des projets dans les quartiers Porte de Vanves dans le 14^e arrondissement et Les portes du 20^e arrondissement.

La compagnie Le Fil de soie a été créée en 1999 par Ingrid de Reinach, artiste de cirque et directrice artistique. Elle propose des ateliers de pratique des arts du cirque et présente régulièrement dans l'espace public des déambulations, des numéros de cirque et des spectacles. En 2019, elle souhaite continuer à développer des ateliers découverte et des stages d'initiation au sein de deux quartiers populaires du 14^e et du 20^e arrondissement.

Le projet « Sensibilisation aux arts du cirque » propose des ateliers d'initiation à destination des habitants du 14^e arrondissement, au 156 rue Raymond Losserand, et au 10 boulevard Brune. La compagnie associe ensuite les professionnels et amateurs lors d'une représentation au cœur de chaque cité.

Dans le 20^e Est, la compagnie organise des stages de cirque dans différents lieux : TEP ou centre d'animation Wangari Maathai, Maison des Fougères et dans l'espace public. Chaque stage aboutit à une restitution publique. En parallèle, les participants et leur famille sont conviés à un spectacle de cirque à la Villette ou au Cirque Electrique.

Compte tenu de l'intérêt que ces différents projets présentent pour le public parisien, je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de 8.000 euros dont 5.500 euros pour ses actions dans le quartier Porte de Vanves dans le 14^e arrondissement (dont 2.500 au titre de la démocratie et des citoyens) et 2.500 euros pour celles menées dans le quartier Les portes du 20^e arrondissement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer et de m'autoriser à signer la convention pluriannuelle d'objectifs avec la compagnie Le Fil de soie.

La Maire de Paris